



CADA DE LA CHARENTE

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - 121 rue de Saintes - 16000 ANGOULÊME
Antenne de Cognac - 107 avenue Victor Hugo - 16100 COGNAC

Le Cada accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales.

Pour réaliser ces missions, l'équipe développe des partenariats avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, le Cada prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Date d'ouverture : **juillet 2016**

Capacité au 31/12/2019 : **140 places**

Le dispositif est implanté sur **1 département** et **2 communes**.

Nombre de logements gérés : **36, dont 35 dans le parc social et 1 dans le parc privé**

Public accueilli

Répartition des adultes par genre



Composition familiale des ménages



dont 20,75 % de 18-25 ans

Pays d'origine des personnes entrées en 2019

83 personnes accueillies en 2019

Géorgie	9 personnes 10,84 %
Somalie	9 personnes 10,84 %
Afghanistan	7 personnes 8,43 %
Côte d'Ivoire	7 personnes 8,43 %
RDC	7 personnes 8,43 %

Activités du Cada

Nombre de personnes entrées en 2019 : **83, soit 49 ménages**

Nombre de personnes sorties en 2019 : **100, soit 56 ménages**

Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : **15 mois**

Taux moyen d'occupation : **92,19 %**

Nombre de personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie : **83 personnes**

Nombre de personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA : **21 personnes**

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) en 2019 : **58,93 %**

Autonomisation et insertion des BPI

Nombre de bénéficiaires d'une protection internationale hébergés **94 personnes, soit 49 ménages**

Durée moyenne de séjour à compter de l'obtention d'une protection internationale (au 31/12/2019) : **3,5 mois**

Insertion par le logement en 2019

43 personnes, soit 22 ménages, sont sorties du dispositif en 2019.

55,8 % des ménages ont accédé à un logement pérenne.

16,2 % des ménages ont été orientés vers un hébergement (CPH, CHRS, FJT).

Insertion par l'emploi et la formation

8,4 % des BPI étaient en emploi à leur sortie du Cada.

6 % des BPI étaient en formation à leur sortie du Cada.

Événements 2019

Le Cada a organisé un grand événement portes ouvertes pour la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, en présence de la Préfète de région. Une rencontre avec un dessinateur a eu lieu le 20 juin lors de la Journée mondiale des réfugiés, avec un spectacle pour enfants, une exposition des photos d'un résident du Cada et une projection de film suivie d'un débat. Des difficultés persistent au niveau de la prise en charge médicale des résidents, dues au manque de personnel soignant sur tout le territoire. La prise en charge en santé mentale est également complexe, avec un cas de suicide au mois de juillet. Un cas de violences conjugales a entraîné la mise à l'abri d'une femme et de ses trois enfants, suivie par l'incarcération du mari par les services de police de la commune.

Exemple d'un parcours d'intégration

Madame S. originaire de Centrafrique, est arrivée au Cada avec sa fille majeure en septembre 2018. Après avoir obtenu un rejet à l'Ofpra pour elle et sa fille, Madame a fait appel de la décision. Elles ont toutes deux obtenu le statut de réfugié en janvier 2019. Madame, francophone, avait repris des études durant sa demande d'asile par correspondance et a validé un diplôme d'assistante de vie aux familles. Dès l'obtention de sa protection, madame a cherché du travail et a obtenu un CDD administratif à la DDCSPP. Par la suite, elle et sa fille ont obtenu un logement social à proximité d'Angoulême.

